DEPARTEMENT des COTES D'ARMOR
Arrondissement de DINAN
Canton de DINAN-OUEST
Commune de QUEVERT

Envoyé en préfecture le 18/06/2026
Reçu en préfecture le 18/06/2026
Publié le
ID : 022-212202592-20260617-2026_038-DE

EXTRAIT DU REGISTRE DES DELIBERATIONS DU CONSEIL MUNICIPAL
Séance du 17 juin 2026

Nombre de conseillers municipaux en exercice = 27 ; de présents = 24 ; de votants = 27

L'an deux mille vingt-six, le dix-sept juin à vingt heures zéro minutes, le conseil municipal de la Commune de QUÉVERT étant assemblé en session ordinaire au lieu habituel de ses séances, après convocation légale, sous la présidence de Monsieur Philippe LANDURÉ, Maire de QUÉVERT.

Date de convocation :11/06/2026
Date de publication : 23/06/2026

PRÉSENTS : Mmes et MM Philippe LANDURÉ, Eric YGER, Françoise LÉOST-TRÉMEL, Jean-Michel WILMET, Mélanie DEQUÉ, Antoine DEGUEN, Nathalie BONNOUVRIER, Alain BLOT, Nadège GOUY, Joseph BRAULT, Yannick LUCAS, Sandrine BESSON, Magaly BOZEC, Séverine FROSTIN, Maryam ABOU-MERHI, Claire PEYROTTES, Clément ROUSSEAUX, Thomas DUBOIS, Sophie RIBAULT, Gérard TARDIF, Béatrice ROBINARD, Dimitri GÉA, Nathan RENOUVEL, Daniel YAHIA

ABSENTS :

ABSENTS EXCUSES : Bénédicte RUISSEAU (pouvoir à Clément ROUSSEAUX), Jérémy FRANCOIS (pouvoir à Maryam ABOU-MERHI), Maëva MARCHIX (pouvoir à Dimitri GÉA)

SECRETAIRE DE SEANCE : Mélanie DEQUÉ

≺≺ ≻≻

AFFAIRE 2026.038 : MODIFICATION DE LA COMPOSITION DES COMMISSIONS MUNICIPALES

Le conseil municipal peut former des commissions, qui ont un rôle consultatif. Leur mission est d'étudier des questions qui seront par la suite soumises en conseil municipal, d'émettre des propositions sur des dossiers en cours ou de donner des avis sur des affaires relevant de leur compétence.
Leur composition doit respecter le principe de la représentation proportionnelle au plus fort reste pour permettre l'expression pluraliste des élus au sein de l'assemblée communale.

La démission de Jérôme PICARD de sa fonction de conseiller municipal et l'entrée de Daniel YAHIA dans le conseil municipal nécessitent une modification de la composition des commissions municipales.

Vu le code général des collectivités territoriales, et notamment l'article L.2121-22,

Après en avoir délibéré, le Conseil municipal,
A L'UNANIMITE
DESIGNE les membres des commissions permanentes, de la façon suivante :

- **Commission finances – marchés publics (sous le seuil de la commission d'appel d'offres) et achats durables**

Préparation et suivi du budget, plan pluriannuel d'investissement, mise en œuvre d'une politique d'achats écologiquement et socialement responsables, suivi du parc informatique et de la téléphonie, du parc roulant, affectation et suivi des propriétés communales (biens mobiliers et immobiliers, baux, cimetière); fixation des tarifs; étude, analyse et suivi des marchés publics. Au-delà du seuil légal, ce sera la commission d'appel d'offres qui officiera.

1. Eric YGER, Vice-Président
2. Magaly BOZEC
3. Antoine DEGUEN
4. Thomas DUBOIS
5. Béatrice ROBINARD
6. Gérard TARDIF
7. Jean-Michel WILMET
8. Daniel YAHIA

Envoyé en préfecture le 18/06/2026
Reçu en préfecture le 18/06/2026
Publié le
ID : 022-212202592-20260617-2026_038-DE

- **Commission solidarités et action sociale**

Mise en place et suivi d'actions sociales, de prévention et d'inclusion ; lien avec les associations à vocation sociale, médicale et médico-sociale, accompagnement du projet d'habitat intergénérationnel ; accès aux droits, accompagnement numérique

1. Françoise LEOST-TREMEL, Vice-Présidente
2. Antoine DEGUEN
3. Séverine FROSTIN
4. Nadège GOUY
5. Maëva MARCHIX
6. Claire PEYROTTES
7. Bénédicte RUISSEAU

- **Commission voirie, bâtiments et transition énergétique**

Gestion et entretien de la voirie, suivi des projets de mobilités et travaux de voirie, aménagement de zones 30 et 20, de liaisons douces, pédestres et cyclables, Gestion du Plan d'accessibilité de la voirie et des espaces publics (PAVE), gestion de la signalétique routière, gestion, entretien et propreté des bâtiments communaux, suivi des travaux, réalisation de diagnostics, (recherche d'économie d'énergie, d'amélioration des conditions acoustiques, déploiement du tri sélectif et du compostage, éclairage public, développement des énergies renouvelables)

1. Jean-Michel WILMET, Vice-Président
2. Alain BLOT
3. Magaly BOZEC
4. Joseph BRAULT
5. Antoine DEGUEN
6. Dimitri GÉA
7. Yannick LUCAS
8. Gérard TARDIF
9. Daniel YAHIA

- **Commission enfance, jeunesse et animation sportive**

Fonctionnement du groupe scolaire et du restaurant scolaire ; suivi du PEdT ; relations avec les associations s'adressant à la jeunesse; suivi du budget de l'école ; animation et pérennisation du fonctionnement des services enfance-jeunesse ; animation et développement des actions menées dans le cadre des dispositifs jeunesse (Quevjeun's, Argent de poche, Bourse à projets) ; animation en lien avec les associations sportives ; suivi des manifestations en lien avec les équipements sportifs ; suivi et animation du label Ville active et sportive ; mise à jour des règlements des complexes sportifs.

1. Mélanie DEQUÉ, Vice-Présidente
2. Maryam ABOU-MERHI
1. Séverine FROSTIN
2. Nadège GOUY
3. Yannick LUCAS
4. Maëva MARCHIX
5. Nathan RENOUVEL
6. Sophie RIBAULT
7. Clément ROUSSEAUX

- **Commission animation, culture, événementiel**

Liens avec la bibliothèque (mise en réseau, animations, expositions), la chapelle Sainte-Anne (expositions, concerts), promotion des cultures locales et régionales ; mise en place et suivi des années à thème ; lien avec les programmations culturelles du territoire (Jazz en place, Renc'arts etc.) ; lien avec la programmation culturelle de Dinan Agglomération ; organisation du forum des associations et des entreprises quévertoises ; préparation et suivi du déroulement des cérémonies officielles ; suivi des événements et inaugurations organisés par la commune ; valorisation touristique.

Envoyé en préfecture le 18/06/2026
Reçu en préfecture le 18/06/2026
Publié le
ID : 022-212202592-20260617-2026_038-DE

1. Nathalie BONNOUVRIER, Vice-Présidente
2. Sandrine BESSON
3. Mélanie DEQUÉ
4. Jérémy FRANCOIS
5. Françoise LEOST-TREMEL
6. Claire PEYROTTES
7. Béatrice ROBINARD
8. Clément ROUSSEAUX

- **Commission cadre de vie, biodiversité et urbanisme**

Suivi des dossiers d'orientation d'aménagement et de programmation ; suivi des cessions, locations, acquisitions, préemptions mobilières et immobilières ; veille sur les espaces agricoles ; aménagement du territoire : suivi des créations, modifications et révisions des documents de planification (SRADDET, SCOT, PLUIH) ; suivi du Règlement National de la Publicité – gestion des enseignes publicitaires et de la signalétique d'entreprises, des affichages ; suivi des demandes d'autorisations d'urbanisme, Suivi des problématiques liées à l'Eau, l'assainissement, la gestion des eaux pluviales, mise en œuvre du plan d'actions de l'Atlas de la Biodiversité Intercommunal, valorisation des chemins de la commune, suivi des labels en lien avec l'environnement : Villes et villages fleuris, Terre saine, Territoire engagé pour la nature, Habitat et Qualité de vie.

1. Alain BLOT, Vice-Président
2. Sandrine BESSON
3. Nathalie BONNOUVRIER
4. Joseph BRAULT
5. Thomas DUBOIS
6. Dimitri GÉA
7. Jean-Michel WILMET

- **Commission communication, coordination et vie citoyenne**

Suivi du bulletin municipal « L'Echo vers toi », de la communication numérique ; suivi des publications annuelles et exceptionnelles distribuées aux habitants; gestion des salles communales (réservations, locations, règlements, conventions, mise en place d'une gestion dématérialisée) ; coordination des élus référents de secteurs ; Mise en place d'une réserve citoyenne ; organisation de journées citoyennes et de cohésion (Fête des voisins) ; Organisation de la cérémonie des bébés de l'année et des nouveaux arrivants ; suivi des formations des élus.

1. Nadège GOUY, Vice-Présidente
2. Maryam ABOU-MERHI
3. Jérémy FRANCOIS
4. Nathan RENOUVEL
5. Sophie RIBAULT
6. Bénédicte RUISSEAU
7. Eric YGER

PRECISE que le Maire est Président de droit de toutes les commissions municipales.
PRECISE que les vice-présidents de ces commissions seront désignés par leurs membres lors de la première réunion.
PRECISE que la durée du mandat des membres des commissions est la même que celle du mandat du conseil municipal.

FAIT ET DELIBERE LES JOUR, MOIS ET AN SUSDITS.

Le Maire,
Philippe LANDURÉ

MAIRIE de QUEVERT
Côtes d'Amor

Envoyé en préfecture le 18/06/2026
Reçu en préfecture le 18/06/2026
Publié le
ID : 022-212202592-20260617-2026_038-DE